



Champrouge

Maison de Retraite E.H.P.A.D
1409 Route de Champrouge
71250 MAZILLE

4 bonnes raisons d'opter pour un Hébergement temporaire

**Besoin de répit
ou
hospitalisation
de l'aidant**

**Consolidation
après la sortie
d'hôpital
du senior**

**Absence
momentanée
d'aide
à domicile
professionnelle**

**Attente
d'adaptation
du logement
à la perte
d'autonomie**



Contact

☎ : 03 85 50 80 31 - @ : secretariat@ehpad-champrouge.fr

Hébergement temporaire

Principes

L'hébergement temporaire permet aux personnes âgées qui vivent à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte période.

La durée de séjour ne peut excéder 90 jours, consécutifs ou non, sur une année glissante.

La personne âgée accueillie temporairement en EHPAD partage la vie quotidienne des résidents permanents et se voit proposer les mêmes services et activités et dans les mêmes conditions.

Actuellement, 3 places sont réservées en hébergement temporaire dont 1 principalement pour les sorties d'hospitalisation qui offre l'avantage d'une prise en charge financière partielle de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Tarifs 2026

Hébergement Temporaire classique :

- 90.42 € par jour pour tous les résidents

Hébergement Temporaire conventionné Sortie Hospi :

20 € par jour pour tous les résidents

(Aides possibles : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) y compris l'aide au répit, Aide sociale à l'Hébergement (ASH), des aides des mairies, des réductions d'impôt...)

